

# Bilan du réseau des sites Ramsar et améliorations de la circulaire relative à la mise en œuvre de la Convention de Ramsar



Eve ALCOULOMBRE

*Ingénieur agronome-environnement*

*Stagiaire MEEM/Ramsar France mars-août 2016*

8<sup>e</sup> Séminaire  
**Ramsar**  
France  
**2016**  
Pont-Audemer  
19-20-21 octobre





# Introduction (1)

- Convention de Ramsar

- ❖ Traité intergouvernemental

- ❖ Utilisation rationnelle des milieux humides
- ❖ Réseau mondial de zones humides d'importance internationale
- ❖ Coopération internationale

- ❖ Adoption : 1971, Ramsar

- ❖ Ratification par la France : 1986

- Mise en œuvre en France

- ❖ Autorité administrative nationale : ministère en charge de l'écologie
- ❖ Plans nationaux en faveur des milieux humides
- ❖ Circulaire relative aux sites Ramsar

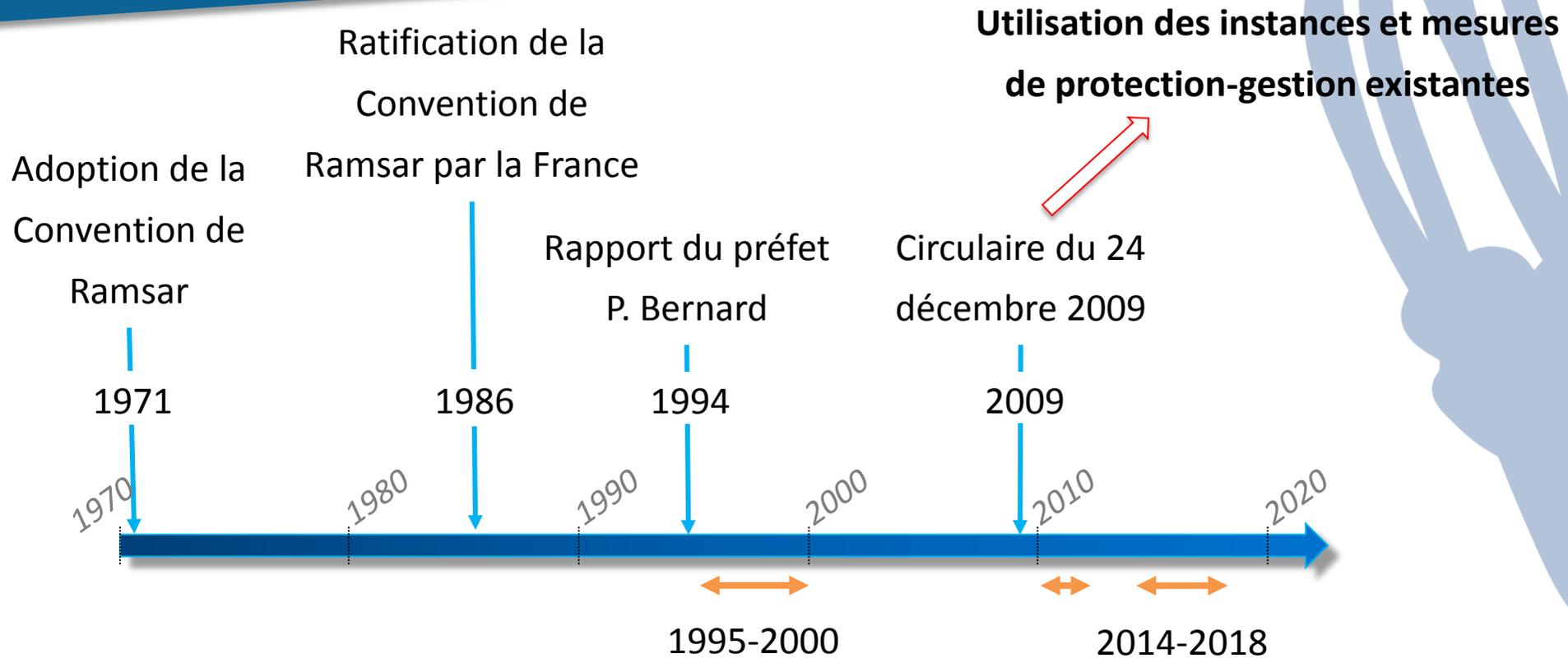


CONVENTION SUR LES ZONES HUMIDES  
(Ramsar, Iran, 1971)





## Introduction (2)



Plans nationaux  
d'action relatifs aux  
milieux humides

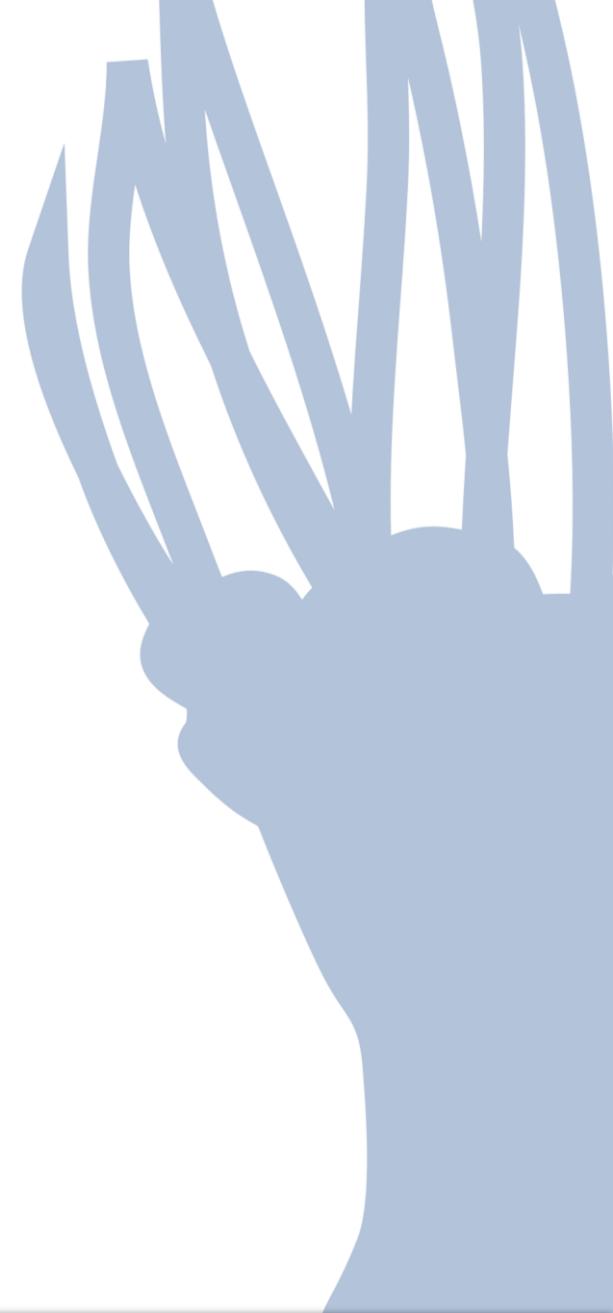
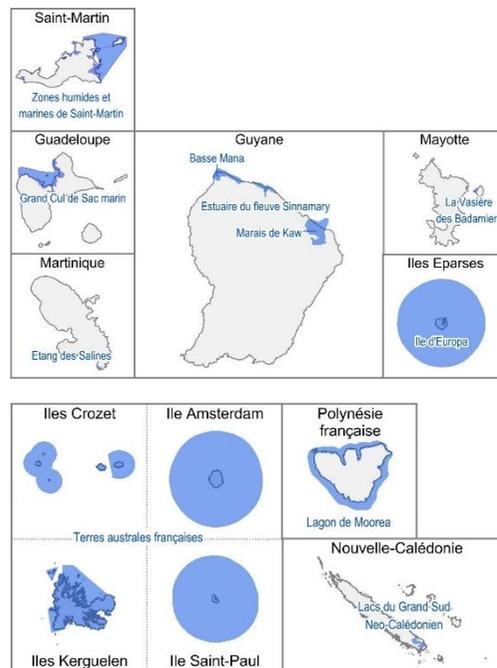
### Chronologie de la politique nationale relative à Ramsar et aux milieux humides



# Introduction (3)

## Le réseau français de sites Ramsar

- 44 sites
- Fiche descriptive





- Objectifs
  - ❖ Mieux connaître le réseau de sites Ramsar
  - ❖ Identifier les points d'amélioration de la politique
  - ❖ Relancer la dynamique Ramsar
  
- Méthode utilisée
  - ❖ Groupe de travail national
  - ❖ Enquête nationale
    - ❖ Responsables de sites Ramsar
    - ❖ Services instructeurs de l'État

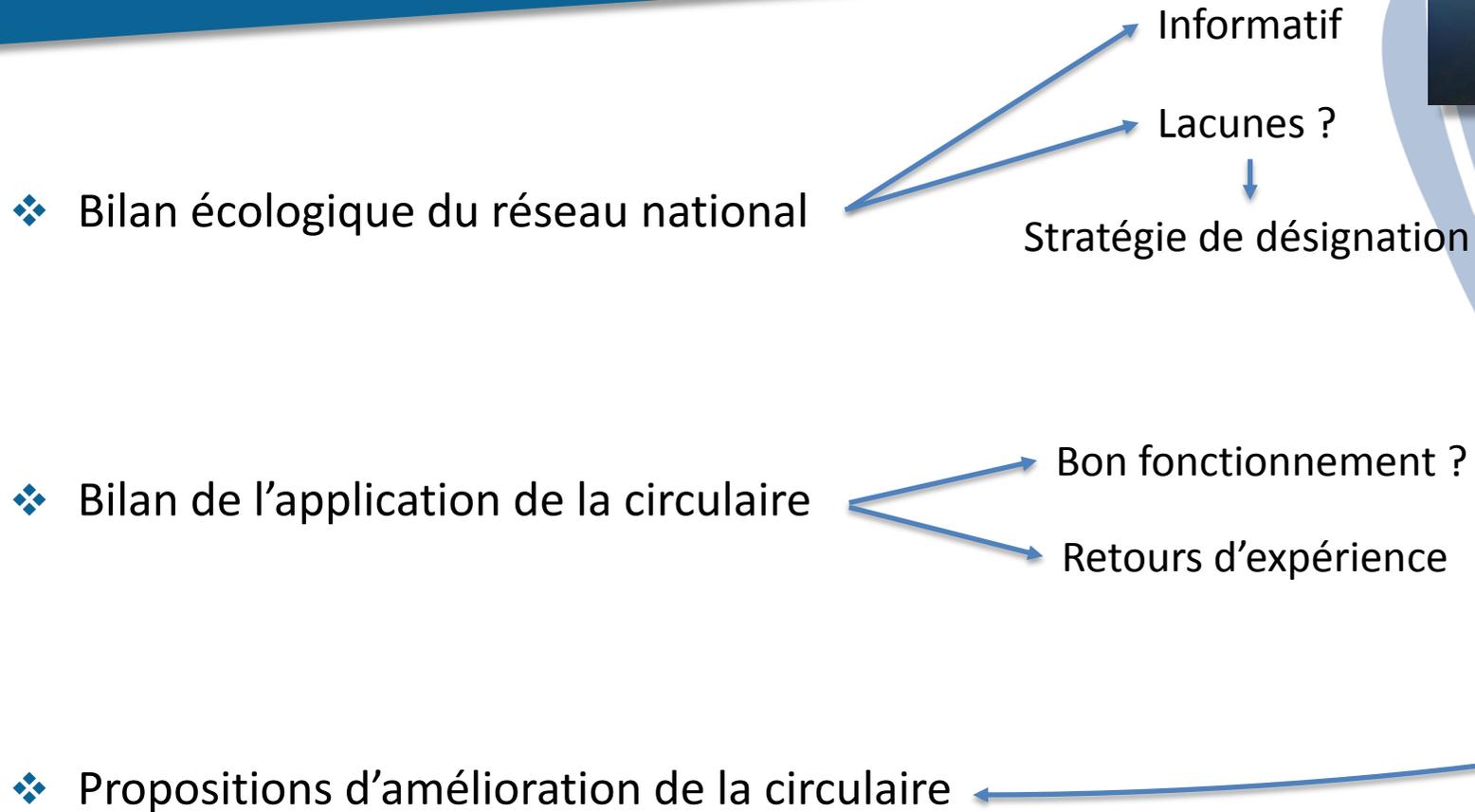


© L-M Préau





© PNRNM





# Bilan écologique du réseau Ramsar (1)

- Critères de désignation
  - ❖ Difficultés d'interprétation
  - ❖ Quotas strictes
  - ❖ Mise à jour des données



© TPM

Nombre de sites

## Critère 3

*Diversité biologique*

## Critère 4

*Stade critique du cycle de vie, refuge*

## Critère 8

*Frayère, voie de migration des poissons*

## Critère 7

*Diversité biologique des poissons*

40

35

30

25

20

15

## Critère 2

*Espèces vulnérables, menacées*

## Critère 1

*Unicité, rareté, représentativité de la zone humide*

## Critère 5

*20 000 oiseaux d'eau*

## Critère 6

*1% d'une population d'espèce d'oiseaux d'eau*

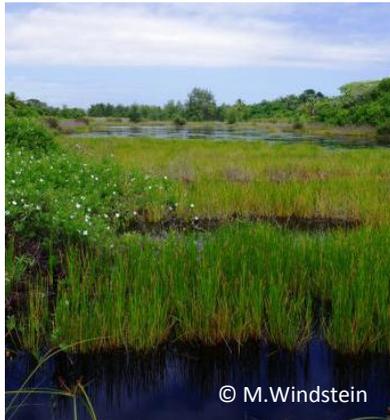
## Critère 9

*1% d'une population d'espèce animale (hors oiseaux)*



- Types de zones humides

*Mares ou marais d'eau douce permanents*



*Lagunes saumâtres*



*Rivages de sable ou de galets*



*Cours d'eau permanents*



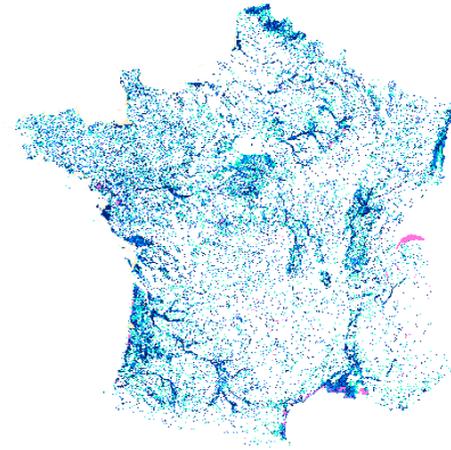
- ❖ Difficulté d'identification
- ❖ Difficulté dans les correspondances





## Bilan écologique du réseau Ramsar (3)

- Manque de données
  - ❖ Données espèces inexploitable
  - ❖ Surface des types de zones humides
    - ❖ Représentativité des sites Ramsar ?
    - ❖ Comparaison à l'échelle nationale
- Retard dans les mises à jour de données
  - ❖ Modification du service d'information en ligne
- État des lieux écologique limité
  - ❖ S'appuyer sur la stratégie de création d'aires protégées

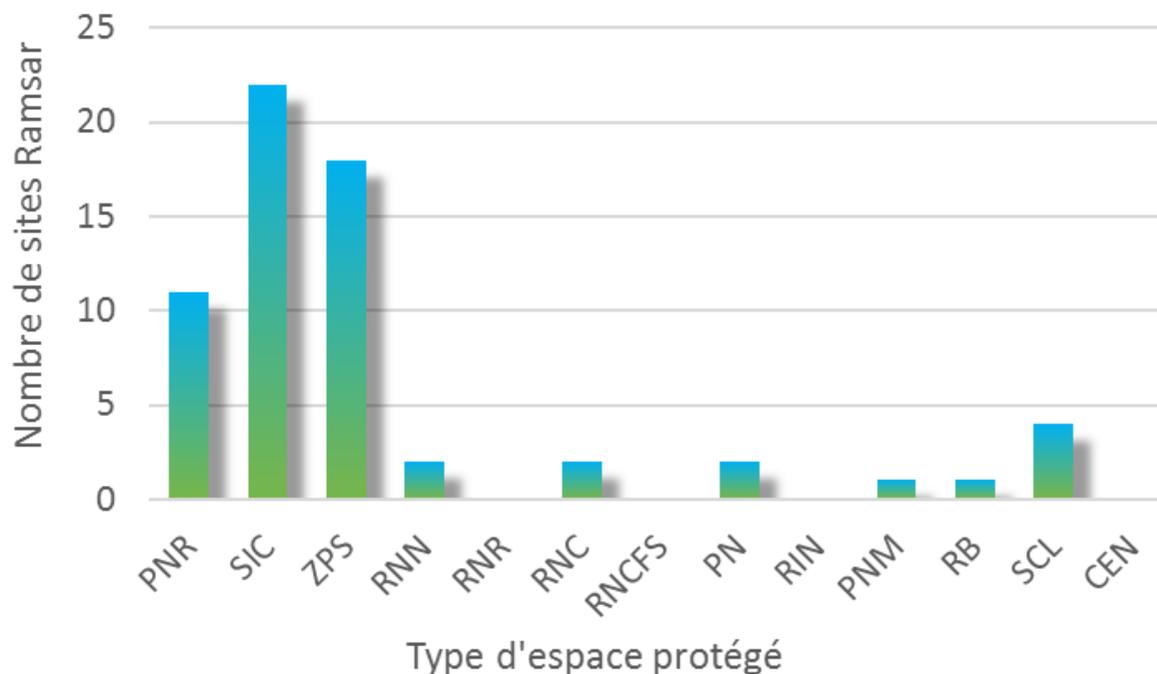




# Bilan de l'application de la circulaire (1)

- Recouvrement par les aires protégées (INPN)

- ❖ Au moins une aire protégée : 41 sites
- ❖ Plus de 80% de surface : 36 sites



© Europe vue du ciel



➔ **Respect des préconisations de la circulaire**

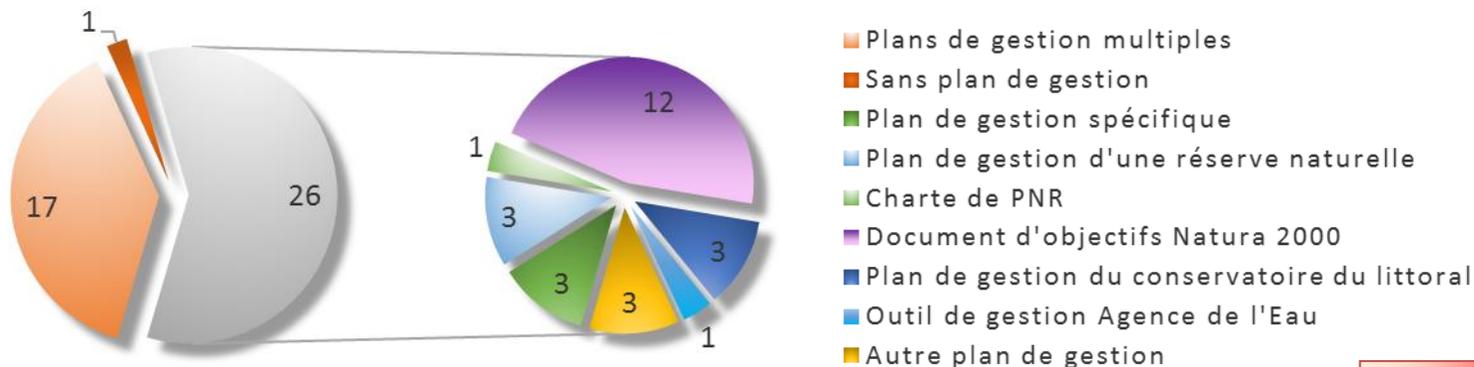
Nombre de sites Ramsar recouverts à plus de 80% par type d'espace protégé



## Bilan de l'application de la circulaire (2)

### • Gestion des sites Ramsar

- ❖ Utilisation d'au moins un plan de gestion existant : 40 sites



### • Gouvernance des sites Ramsar

- ❖ Comité de suivi et organisme coordinateur



**Respect des préconisations de la circulaire**



## Bilan de l'application de la circulaire (3)

- Prise en compte du label Ramsar
  - ❖ Documents de gestion
  - ❖ Faible valorisation du label dans 70% des cas
- Freins identifiés
  - ❖ Méconnaissance du label
  - ❖ Manque de moyens humains et financiers
  - ❖ Superpositions des instances et mesures de protection
  - ❖ Difficultés générales de gestion des milieux humides



**Non abordée  
dans la circulaire**



© Larrey & Roger





## Améliorations possibles de la circulaire (1)

- Redéfinir le label
  - ❖ Reconnaissance internationale
  - ❖ Récompense pour les acteurs locaux
  - ❖ Démarche volontaire
    - ❖ Projet de territoire
  
  - ❖ Souplesse
    - ❖ Non réglementaire
    - ❖ S'appuie sur des mesures existantes
  
  - ❖ Mais sans moyen à ce jour
    - ❖ S'appuyer sur les moyens existants



**Insister dans la  
nouvelle circulaire**



© Ville de Saint-Omer



## Améliorations possibles de la circulaire (2)

- Gestion existante respecte les principes de la Convention
  - ❖ Gestion existante aussi au titre de Ramsar
  - ❖ S'assurer de la gestion totale du site
    - ❖ Respecter les périmètres d'intervention existants
    - ❖ Mettre en place des mesures de gestion
    - ❖ Ajuster les périmètres
- Insister sur l'animation, la valorisation du territoire au titre de Ramsar
  - ❖ Affichage, partenariat, JMZH
- Augmenter les échanges entre acteurs
  - ❖ Procédure de désignation



© Europe vue du ciel

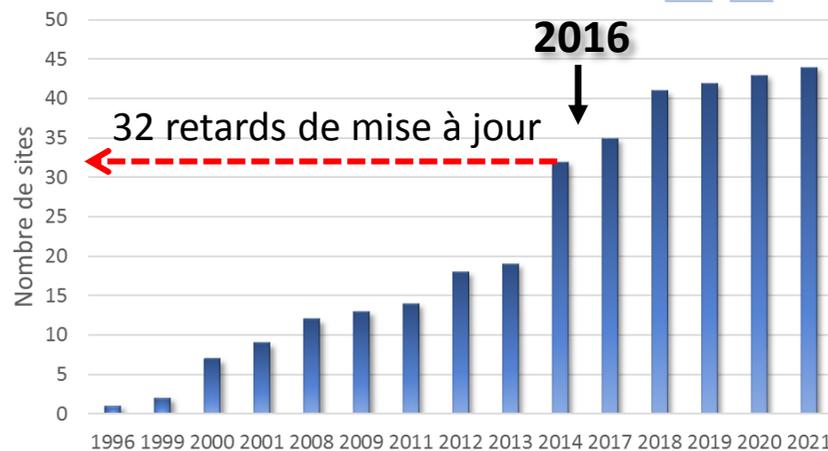




## Améliorations possibles de la circulaire (3)

- Importance du suivi : implication et sollicitation des acteurs

- ❖ Mise à jour des données
- ❖ Procédure à préciser
  
- ❖ Rapports d'activité à mettre en place



Actions de suivi	Fréquence
Mise à jour	6 ans (max)
Bilan général	3 ans
Rapport d'activité	1 an

En parallèle des révisions de documents de gestion

En préparation des COP



## Conclusion

- Candidatures de nouveaux sites en cours
  - ❖ Extension du réseau
  - ❖ Mise à jour de la politique nécessaire
- Label Ramsar support d'un message en faveur des milieux humides
  - ❖ Récompense à faire vivre par la suite pour une meilleure diffusion des idées
  - ❖ Soutien des acteurs locaux et du réseau indispensable



© Guillaume Fatras



© Rivage Salses-Leucate



Merci de votre attention



8<sup>e</sup> Séminaire  
**Ramsar**  
France  
**2016**  
Pont-Audemer  
19-20-21 octobre

